

Informations à conserver

INSCRIPTIONS : MERCREDIS ET PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions s'effectuent au mois de juin précédent la rentrée et pour l'année scolaire complète :

- INSCRIPTIONS 2023 - 2024 : du 19/06/2023 au 30/06/2023
- INSCRIPTIONS 2024 - 2025 : du 17/06/2024 au 28/06/2024

INSCRIPTIONS : ACCUEIL DE LOISIRS ET POINT JEUNES

Périodes d'inscription :

- TOUSSAINT : du 02/10/23 au 13/10/23
- NOËL : du 04/12/23 au 15/12/23
- HIVER : du 22/01/24 au 02/02/24
- PRINTEMPS : du 18/03/24 au 29/03/24
- ÉTÉ : du 17/06/24 au 28/06/24

CONTACTS

PÉRISCOLAIRE ÉCOLE MATERNELLE

MATIN - MIDI - SOIR
MERCREDI

Léa GUINOT : 06 22 97 23 62

periscomater@pollestres.com

PÉRISCOLAIRE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

MATIN - MIDI - SOIR
MERCREDI

Pauline MARTIN : 06 26 40 34 61

periscolaire@pollestres.com

ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES SCOLAIRES

Florent GALLET : 06 10 36 61 24

alsh@pollestres.com

POINT JEUNES

MERCREDIS &
VACANCES SCOLAIRES

Fanny HERNANDEZ : 06 22 69 66 80

pointjeunes@pollestres.com

Pour toute modification ou nouvelle inscription contacter
directement le responsable de la structure par mail
5 jours ouvrés avant le changement.



MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Si vous avez renseigné votre adresse mail, vous serez averti de la mise en ligne de votre facturation sur le site internet de la mairie. En page d'accueil du site vous trouverez le lien vers l'espace de paiement.

CANTINE, GARDERIE ET MERCREDI : MODE DE PAIEMENT AU CHOIX

Internet	Sur le portail famille Lien vers le site	Prélèvement	Joindre au dossier : <ul style="list-style-type: none">• RIB• Mandat SEPA
Chèque	CANTINE : chèque à l'ordre de la Régie cantine Pollestres à envoyer à la mairie	GARDERIE / MERCREDI :	chèque à l'ordre de la Régie garderie Pollestres à envoyer à la mairie

Lors d'une première inscription ou en cas de modification de vos coordonnées bancaires, merci de nous communiquer votre nouveau RIB.

Vos factures sont dématérialisées. Elles se trouvent sur le site www.pollestres.com
Suivre le lien paiement-pollestres.clartec.fr.
Vos identifiants et mot de passe sont indispensables pour vous connecter sur votre espace sécurisé.
Ils sont inchangés pour les familles inscrites les années précédentes.

ACCUEIL DE LOISIRS ET POINT JEUNES : PAIEMENT PAR CHÈQUE ET ESPÈCES

Chèque ou espèces	ALSH : chèque à l'ordre de la Régie ALSH Pollestres	POINT JEUNES : chèque à l'ordre du Trésor Public
-------------------	------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

Paiement à remettre au directeur lors de l'inscription.

Données personnelles Conformément à la réglementation générale sur la protection des données dite RGPD, nous vous informons que les informations collectées servent à la gestion des inscriptions aux services Périscolaires et/ou Accueil de Loisirs Sans hébergements et/ou restauration scolaire traités par la commune de Pollestres par les personnes dûment habilitées. Elles seront conservées durant la période de fréquentation de l'enfant aux établissements qui utilisent les données collectées dans le cadre de ce traitement. Les droits d'accès et de rectification prévues par les articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 (Règlement général sur la protection des données) ainsi que les droits d'opposition (art 21 du RGPD), de limitation (art 18 du RGPD), et d'effacement (art 17 du RGPD) s'appliquent au présent traitement. Vous pouvez les exercer sur simple demande en adressant un courrier muni de l'identité du demandeur à la mairie de la commune de Pollestres : Hôtel de Ville, avenue Pablo Casals, 66450 POLLESTRES. Ou à l'adresse mail : mairie@pollestres.com

Notre site est à votre disposition pour toute information : www.pollestres.com